

Grand Delta Habitat, ambition, ingénierie et transparence financière



La coopérative du logement social et intermédiaire, <u>Grand Delta Habitat</u> a présenté les chiffres de l'activité à ses partenaires financiers. Au cœur du dispositif : la transparence, l'évolution du patrimoine, l'autofinancement, le résultat et les perspectives.

Aux manettes lors de ce Delt'apéro transparence bancaire ? Michel Gontard, le président de Grand Delta Habitat, Xavier Sordelet, directeur-général et Reinaldo da Costa, le nouveau directeur administratif et financier. Le président de la coopérative a évoqué la nécessité d'aborder les événements macro et micro financiers et bancaires ainsi que la fusion de Grand Delta Habitat avec Vallis Habitat devant des



administrateurs et partenaires bancaires.

Toujours avancer

«Une certaine subjectivité a suivi la période de la pandémie du Covid 19, altérant le jugement ou l'appréhension de certains, a commencé Michel Gontard. Nos locataires et accédants sont touchés par l'inflation éprouvant un sentiment d'instabilité, d'inquiétude et de précarité. Si le sentiment est effectif, il peut aussi être exacerbé. La conjoncture économique mondiale induit comme 'un grand déclassement' social, financier, voire national. Il nous faut évoluer dans ce climat. Qu'est-ce que cela à voir avec nous ? La pérennité de certaines situations.»



Michel Gontard

Qu'en est-il de la demande de logement social ?

«Nous sommes sur une demande non satisfaite de logements à hauteur de 250 000 en Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; 18 000 pour le Vaucluse ; 20 000 pour le Gard et 97 000 pour les Bouches-du-Rhône.



Pour le Vaucluse, et malgré le contexte, nous avons réalisé 72% de nos engagements alors que nos programmes sont impactés par des hausses de prix de 30 à, parfois 40%.»

Ce qui nous attend?

«Nous allons consolider, structurer et conforter nos acquis, notre positionnement, notamment sur le département de Vaucluse et l'alliance entre Vallis Habitat et Grand Delta Habitat. Il nous faudra également nous déployer en mouvements rapides avec nos nouveaux outils, et sur nos territoires en expansion, pour développer notre production.»

Comment?

«En exposant nos garanties comme la notation de Standard and Poor's où, pour la 4° année consécutive nous sommes classés en A sur le long terme et A1 à court terme. Nous allons utiliser nos deux autres outils coopératifs qui sont la Coopérative foncière Méditerranée qui pratique la dissociation entre le foncier et le bâti, ce qui nous permet de proposer sur des territoires particulièrement tendus des logements à moins de 30 à 40% moins chers pour la location comme l'accession à la propriété. Nous disposons aussi de notre société anonyme de coordination (Sac) Territoire Sud Habitat – qui regroupe Grand Delta Habitat, Axédia, Semiga (30), Ouest Provence Habitat (13) et la Sem de Mallemort en Provence (13)- qui nous permet d'exercer autant sur Paca que sur la région Occitanie. D'ailleurs Axedia, joue parfaitement son rôle avec un parc locatif de 762 logements, un chiffre d'affaires de 6,5 M€, un résultat excédentaire de 360 000€, un taux de recouvrement de 99% et une très faible vacance à 0,13%.»

Les futurs logements en construction

«Nous proposons, cette année, plus de 950 logements neufs ainsi qu'une production, en 2024 et 2025, de 1 000 logements annuels. Nous travaillons sur les chantiers Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) ainsi que sur la réhabilitation du patrimoine. L'opération contractuelle avec le Département, Pôle cœur de territoire, va nous amener à réaliser 500 logements annuels en Vaucluse. L'objectif fixé ? Il sera de plus de 40 000 logements, au gré d'un partenariat avec 188 communes qui nous font confiance, tout comme le Conseil départemental, et trois régions. A propos de la vacance ? Elle peut sembler importante alors qu'elle ne l'est pas puisqu'elle intervient en préambule des démolitions à venir.»



Ecrit par le 13 décembre 2025



Xavier Sordelet

Un pacte de confiance renouvelé

«Le pacte de confiance, ce sont nos résultats avec un auto-financement à 26,5M€, un résultat net à 27,3M€ et une ressource financière à 39,2M€; la charpente est solide et les fondations profondes. Quant à la solvabilité ? Nous avons une trésorerie à 110M€ et un taux d'emprunt à 47%, nous prévoyons de descendre en dessous des 45%, sachant que le seuil critique dans le logement social est à 65%.»

Des confrères en difficulté

«Nous savons que certains de nos confrères vivent des difficultés qui perdureront dans les deux ans à venir. Outre la conjoncture : pandémie du Covid-19, guerre en Ukraine, hausse des coûts des matériaux, difficultés d'approvisionnement, ils ressentent le désengagement croissant du gouvernement tout comme nous nous demandons s'il y a véritablement existé. Un tiers des SA HLM (Sociétés anonymes d'hébergements à loyers modérés) sortira de son exercice, celui-ci et celui à venir, avec un autofinancement à zéro, voire négatif. Nous ne nous en réjouissons pas car plus les bailleurs peuvent





construire, plus ils répondent à la demande de la population et des élus locaux en recherche d'aménagement général ou de réponses spécifiques.»

Accueillir le logement social plutôt que l'éviter

«DPE (Diagnostic de performance énergétique), Dispositif ZAN (Zéro artificialisation nette), accès à l'eau, certains élus s'abritent derrière ces paramètres pour ne pas accueillir le logement social, ce que je dénonce formellement devant vous,» a conclu Michel Gontard. Xavier Sordelet, directeur général et Reinaldo da Costa, directeur administratif et financier ont ensuite relaté les années passées, en cours et à venir. « Nous avons la responsabilité de la performance pas pour s'enrichir mais pour investir, » a souligné Reinaldo da Costa.

L'évolution du patrimoine

Grand Delta Habitat prévoit un parc de 39 155 logements à la fin de cette année. La coopérative mettra en vente Le Clos du Noyer à Avignon (27 logements ou équivalents) ainsi que le foyer de Baigne-pieds (ex-Vallis Habitat pour 54 lgts); La résidence Saint-Antoine à l'Isle-sur-la-Sorgue (14 lgts); la Résidence Crillon à Pernes-lès-Fontaines (18 lgts); le foyer logement François Rustin à Apt (31 lgts); Le Rouvilier à Vaison-la-Romaine (5 lgts). « Un logement vendu permet d'en construire trois, » a indiqué Xavier Sordelet.



Ecrit par le 13 décembre 2025



Reinaldo da Costa

Les prévisions 2023

La coopérative augure plus de 202M€ d'auto-financement. 197M€ de loyers bruts soit 182M€ nets. Des ventes de logements remportant 20,6M€. Une réduction du loyer solidarité de 14M€. Une marge annuelle dégagée de 497 000€. Passer en dessous de 1 200 logements vacants. La livraison de 954 logements. Une progression du nombre de salariés de 643 à 700 ainsi qu'une maîtrise des frais de fonctionnement et de la masse salariale. 259 logements seront démolis. 100 logements seront rachetés. Le taux de recouvrement des loyers est au-dessus de 99%.

Les chiffres clés de 2022

220M€ de chiffre d'affaires. Un revenu loyer de 175 000€. 152M€ investis. 91 667 personnes logées. 38 672 logements. 8 011 lots en gestion de syndic. 641 collaborateurs. 504 logements livrés 188 communes partenaires. 171 ventes de logements. 39,2M€ de ressources financières dégagées. Un résultat net de 27,3M€. 26,4M€ d'autofinancement. 12,8M€ de plus value de ventes. 15 agences



commerciales. 3,58% de logements vacants.

Le livret A

Historiquement, le livret A finance le logement social ainsi que le renouvellement urbain. En pratique, la Banque des territoires (ex Caisse des dépôts et consignations) utilise la ressource du livret A pour prêter de l'argent aux organismes du logement social. Les prêts étant indexés sur le taux du livret A, les bailleurs sociaux redoutaient la hausse du Livret A. Emmanuelle Cosse, la présidente de l'Union sociale pour l'habitat à la tête de 593 organismes HLM, avait d'ailleurs insisté auprès de Bruno Lemaire, le ministre de l'économie, afin de préserver la capacité d'investissement des organismes HLM. Pour mémoire, le Livret A ainsi que le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) ont collecté 8,17 milliards d'euros en février dernier.



De gauche à droite, Xavier Sordelet directeur général GDH ; Michel Gontard Président GDH, Corinne Testud Robert Vice-présidente au Conseil départemental de Vaucluse en charge de la Commission Habitat et ancienne présidente de Vallis habitat et Reinaldo da Costa Directeur



administratif et financier GDH

L'événement réunissait les administrateurs de la Coopérative et les partenaires : Arkéa, Banque de France, Caisse d'Epargne P.A.C, Banque des Territoires, CIC, Crédit Agricole, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel Sud Europe Méditerranée, Société Générale, Cabinet Causse & Associés. Plus de détail <u>ici</u>.

Grand Delta Habitat, fusion, nouveau Comité de direction et production



Vallis Habitat est devenu Grand Delta Habitat le 1^{er} janvier 2023 faisant de la coopérative le premier opérateur local à loyers modérés en Vaucluse et le deuxième en Région. Dans ce même temps la production suit avec l'inauguration du Clos saint Ambroise à Caromb.



A propos de la fusion de Vallis Habitat (bailleur social du Département) avec Grand Delta Habitat, initiée au printemps 2022 et intervenue le 1^{er} janvier 2023 Michel Gontard, président de la coopérative et Xavier Sordelet, directeur-général s'expriment.

Michel Gontard, président de la coopérative explique :

«Ce début d'année marque un tournant dans l'histoire de la coopérative immobilière en rassemblant, depuis le 1^{er} janvier 2023, sous le nom Grand Delta Habitat, les deux principaux acteurs du logement vauclusien. Une décision portée par le Conseil départemental de Vaucluse avec un double objectif : permettre aux demandeurs de trouver une solution habitat adaptée et accompagner les élus dans leurs projets de construction et de réhabilitation. Depuis 57 ans, la coopérative immobilière a su s'adapter face aux contraintes règlementaires et les obligations légales de son secteur d'activité ainsi qu'à l'émergence de nouveaux besoins des habitants et territoires.»

Xavier Sordelet, directeur-général détaille :

«Cette nouvelle dimension renforce son ancrage dans le Vaucluse et le Grand Sud où Grand delta habitat accompagne aujourd'hui **188 communes** dans leur projet d'habitat social et d'accession à la propriété. La coopérative est présente dans 3 régions: Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, atteignant désormais un total de **38 689 logements**, soit **91 667 personnes** accompagnées dans leur parcours résidentiel. Ainsi, Grand Delta Habitat devient le **premier opérateur local à loyers modérés en Vaucluse** et le deuxième en Région.»



Ecrit par le 13 décembre 2025



Michel Gontard et Xavier Sordelet DR

Le nouveau Comité de direction

Le nouveau Comité de direction est désormais composé de <u>Xavier Sordelet</u>, directeur-général ; <u>Stéphane Leroy</u> directeur des Relations institutionnelles ; <u>Georges Lemaire</u> secrétaire-général et directeur d'Axédia ; <u>Jérôme Vieudrin</u> directeur des systèmes d'information ; <u>Delphine Miquel</u> directrice des Ressources humaines ; <u>Rémi Benoît</u> Directeur des Affaires juridiques ; <u>Reinaldo da Costa</u> Directeur Administratif et financier ; <u>Jean-Luc Bondon</u> Directeur de développement ; <u>Henri Lemoine</u> Directeur du patrimoine ; <u>Lucas Beaujolin</u> Directeur commercial, transformation et accompagnement du changement ; <u>Véronique Mainharck</u> Directrice des services locatifs ; <u>Rémi Marti</u> Directeur de la proximité ;

Les nouvelles expertises

Grand Delta Habitat s'ouvre à de nouvelles expertises comme le développement des projets en copeur de territoire ; la Conduite de nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU) ; la Sûreté et la sécurité des personnes et des lieux de vie ; la Transformation et l'accompagnement du changement et le développement des talents.

Inauguration de la résidence Le Clos Saint Ambroise à Caromb



Grand Delta Habitat vient d'inaugurer la résidence <u>Le Clos Saint Ambroise</u>, chemin de Saint-Amboise, à proximité du centre-ville, à Caromb. Il s'agit de 12 villas jumelées, avec jardinet, garage privatif intégré et une place de stationnement, le tout implanté sur 1 140m2.

Au rez-de-chaussée on retrouve des pièces fonctionnelles : toilette, placard, grande pièce à vivre avec cuisine et séjour regroupés (pour 6 villas) ou séparés. Les espaces nuit à l'étage proposent trois chambres ainsi qu'une salle de bain avec toilette. <u>Les Maisons CMI-Caromb</u> sont le promoteur du projet.

Dans le détail

Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur air-air qui capte les calories de chaleur présentes dans l'air extérieur pour chauffer le logement, elle est réversible et produit de l'air frais en été. La production d'eau chaude est quant à elle assurée par un chauffe-eau thermodynamique individuel. Les logements répondent à la norme RT 2012 avec un classement énergétique des logements en A et son adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Financement

Le coût total s'élève à plus de 2,5M€ dont plus de 1,8M€ issus de la Banque des territoires ; 45 000€ de l'Etat ; 17 000€ de la CoVe (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et plus de 139 000€ en fonds propres.



Ecrit par le 13 décembre 2025



L'inauguration de la résidence Le Clos Saint-Ambroise à Caromb a eu lieu samedi 25 février en présence de Michel Gontard Président de la Coopérative ; Valérie Michelier Maire de Caromb ; Jacqueline Bouyac Présidente de la CoVe et Corinne Testud-Robert, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse.

Quelques chiffres

Le permis de construire avait été délivré en janvier 2021 pour une mise en location en novembre 2022. 12 villas jumelées constituent la résidence. Il s'agit de T4 d'une surface de 85 à 87m2 pour des loyers hors charges de 397 à 458€. Le loyer du jardin est de 15€ s'il s'agit d'un logement <u>Plai</u> (Prêt locatif aidé d'intégration) et de 20€ si le logement est <u>Plus</u> (Prêt locatif à usage social) auquel s'ajoute le loyer du garage de 30€.

La gestion locative

La gestion locative de la nouvelle résidence est assurée par l'agence de Carpentras qui gère actuellement plus de 2 400 logements répartis sur 19 communes : Althen-des-Paluds, Aubignan, Bédarrides, Bédoin, Caromb, Carpentras, Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Barroux, Malaucène, Malemort-du-Comtat, Mazan, Monteux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Sarrians, Sault, Sorgues, Saint-Pierre-de-Vassols et Vacqueyras.



Ecrit par le 13 décembre 2025

88 logements sociaux à Caromb en 2024

La résidence Le Clos Saint Ambroise vient compléter l'offre de la Coopérative Grand Delta Habitat sur la Caromb et porte à 76 le nombre de logements sociaux sur la commune. En 2024, ce sont 12 logements supplémentaires qui viendront compléter cette offre locative.

Une gestion de proximité

<u>Grand Delta Habitat</u> gère 3 046 logements sur les communes d'Aubignan, Beaumes-de-Venise, Bédoin, Caromb, Carpentras, Le Barroux, Loriol-du[1]Comtat, Malaucène, Mazan, Saint-Hippolyte-Le-Graveyron, Saint-Pierre-De-Vassols, Sarrians et Vacqueyras.

Plus d'offre de logements en tissu rural

L'offre locative va s'intensifier sur le territoire de la CoVe avec 236 logements supplémentaires : 43 à Beaumes-de-Venise, 11 à Carpentras, 12 à Caromb, 4 à Loriol du Comtat, 45 à Mazan et 45 à Sarrians.

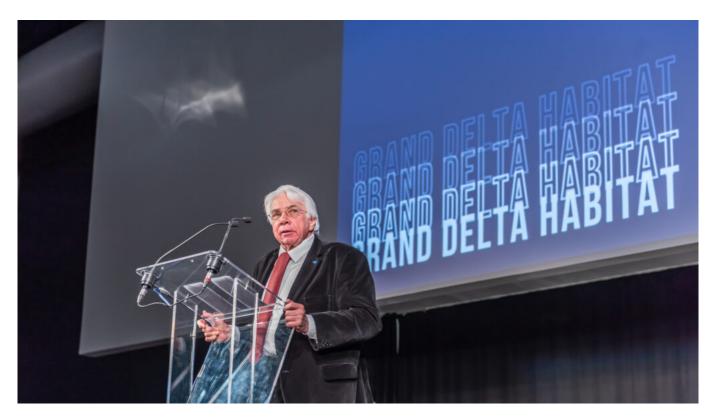


Ecrit par le 13 décembre 2025





Grand delta habitat : « Trouvez nous du foncier, nous ferons le reste »



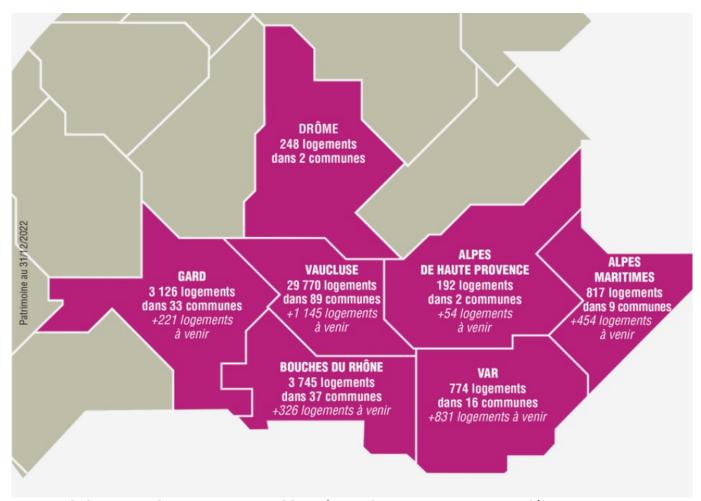
A l'occasion de la présentation de ses vœux 2023, Michel Gontard, président de Grand delta habitat a présenté le bilan de l'année écoulée de la plus grande coopérative HLM de France. Il est aussi surtout revenu sur les perspectives de développement du bailleur avignonnais suite à la fusion avec Vallis habitat actée en fin d'année dernière. L'opportunité pour le président de GDH de faire passer un message aux nombreux élus du territoire présents ainsi qu'aux services de l'Etat afin de se donner les moyens d'atteindre les objectifs voulus par tous en matière de logement.

Pour Grand delta habitat (GDH) le 'marathon' des vœux 2023 a débuté le mardi 31 janvier dernier avec ceux du personnel. Ils étaient ainsi plus de 640 collaborateurs, venus d'Avignon et de ses alentours, du Vaucluse mais aussi de Nîmes, Marseille et Nice, à assister en début d'après-midi au parc des expositions de la cité des papes au rappel des temps forts et surtout à la présentation des grands projets 2023 et au-



delà. Il faut dire qu'avec <u>la récente fusion entre GDH et Vallis habitat</u>, le bailleur social du Conseil départemental de Vaucluse, les équipes de la plus importante coopérative HLM sont passées de 378 à 641 salariés. Un nouvel effectif qui a donc eu la primeur des ambitions du nouvel ensemble pour les années à venir que sont venus lui présenter Xavier Sordelet, directeur général de GDH et Michel Gontard, son président.

Dans la foulée de cette journée, Michel Gontard s'est ensuite adressé à plus de 400 élus, entreprises, partenaires et représentants des services de l'Etat ainsi que des collectivités afin leur présenter, à leur tour, les projets de cet acteur local incontournable du logement regroupant désormais 38 689 logements, dont près de 30 000 en Vaucluse (dont 12 000 rien qu'à Avignon), et logeant pas moins de 91 667 personnes dans 188 communes réparties sur 3 régions et 7 départements.



Le parc de logement de GDH est aujourd'hui réparti dans 188 communes, 7 départements et 3 régions.

GDH n'a pas attendu la crise pour avoir de l'audace

Sevré pendant 3 ans de ces moments de convivialité en raison de la crise sanitaire, Michel Gontard a



tenu rappeler que Grand delta habitat n'avait pas attendu la prise de conscience de ces dernières années pour avoir de l'audace.

« Cela fait longtemps que nous avons une offre de logement soutenable prenant en compte la planète et notamment la problématique du dérèglement climatique, insiste-t-il. Dès 2010, nous avons ainsi été les premiers à sortir à Monteux des villas à ossature bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2012, cela a été le tour de première résidence à énergie positive à Jonquières puis en 2013 la première résidence bas carbone réalisée à Mérindol en matériaux biodégradable avec de la paille de riz Camargue et de la paille de lavande à Mérindol. Un programme primé par le prix 'Coup de cœur du jury – bas carbone' décerné par EDF lors du congrès des HLM. »

Une sensibilisation environnementale depuis renforcée par les conséquences de la crise du Covid. Et le président de GDH de poursuivre : « C'est dans cet esprit que dès le mois de novembre 2020, notre conseil d'administration a décidé que tout logement neuf, qu'il soit acquis ou construit par nous-même, devrait être obligatoirement en classe A ou B. Quant au patrimoine existant, nous avons, de la même manière, demandé à nos équipes que d'ici 2026 au moins 50% de nos logements devraient être classé en A, B ou C. La moitié restante devant être classée au minimum en D. C'est ce que nous avions arrêté pour Grand delta habitat. Aujourd'hui, c'est une ambition que nous étendons à l'ensemble de notre patrimoine et donc de Vallis habitat. »



En avril dernier, Grand delta habitat a lancé <u>Delta collect'</u>, un service de gestion des encombrants, qui met gratuitement à disposition des plus vulnérables tout le nécessaire pour vivre décemment dans un logement (mobilier, vaisselle...). Un second point Delta collect' verra bientôt le jour dans le Vaucluse.

Se soucier des autres

Mettant en avant la dimension sociale et solidaire de GDH, Michel Gontard a également rappelé les différents dispositifs d'aides que le bailleur a initié comme <u>Delta énergie</u>, un nouveau fonds d'aide



destiné à soutenir les ménages face à la crise sanitaire.

« Il s'agit d'accompagner nos locataires qui se demandent comment payer leur loyer mais aussi leur alimentation et leur charge de chauffage. »

Ce fonds d'un montant initial de 400 000€, qui vient compléter les aides de l'Etat comme le chèque énergie, sera porté à 1,065M€ dès 2023 grâce à l'investissement supplémentaire de la Coopérative et la participation d'Action Logement.

Un soutien au locataire les plus fragiles qui passe aussi par le lancement, en avril dernier, de <u>Delta collect'</u>, un service de gestion vertueuse des encombrants, qui met gratuitement à disposition des plus vulnérables tout le nécessaire pour vivre décemment dans un logement (mobilier, vaisselle...). Cette lutte contre la précarité devrait d'ailleurs prochainement déboucher sur la création d'un second point Delta collect' en Vaucluse.

La prise en compte des difficultés de ses locataires a aussi poussé GDH à prendre la soutenabilité des charges. Point d'orgue de cette réflexion le programme <u>Seul sur mars</u> situé chemin du Pont de la Sable à l'Isle-sur-la-Sorgue. Une solution 'zéro charge' avec un projet de logement totalement autonome de 6 villas.

Le projet 'Seul sur mars' prévoit la création de 6 villas totalement autonome à l'Isle-sur-la-Sorgue.

De nouvelles agences pour renforcer la proximité

Un accompagnement des locataires qui passe aussi par le maintien de services de proximité grâce à l'ouverture de nouvelles agences afin de faire face à l'augmentation du parc de logement suite à la fusion avec Vallis habitat

« Cette proximité, nous avions déjà décidé de la renforcer au plus fort de cette période difficile par l'ouverture d'agence de terrain, précise le président de la coopérative. C'est ainsi qu'entre 2020 et 2022 nous avons créé 4 nouvelles agences à Salon-de-Provence, Orange, Nice et Avignon-Les Sources. Maintenant nous ambitionnons de passer de 9 à 15 agences afin de correspondre à la nouvelle taille du parc de logements ainsi qu'à la demande des élus pour répondre aux attentes des locataires en ouvrant des agences à Apt pour le Luberon, Bollène pour le Nord-Vaucluse, une 4^e agence à Avignon et à Toulon notamment. »

La réactivité comme clef du succès ?

« On a compris avec cette crise du Covid que la vitesse et la réactivité que nous allions mettre dans les réponses que nous allions proposer s'avèrent être les conditions essentielles du succès de l'offre que nous apporterons à ceux qui sont dans l'attente de logement sur le territoire qui est le nôtre », poursuit le président de Grand delta habitat dont la structure a dû, justement, faire preuve de réactivité en 2022 avec la fusion du bailleur social du Département : Vallis habitat.

Pourtant disert, Michel Gontard ne s'était jusqu'à présent pas exprimé sur ce rapprochement mené tambour battant durant le courant de l'année dernière.

« Nous avons poursuivi notre plan stratégique durant ces 3 années difficiles et puis, fin 2022, il y a eu la fusion avec Vallis habitat qui représente un véritable défi, reconnaît-il. Cette fusion, c'est une opération qui traduit la volonté d'associer, de se réunir. C'est la recherche d'une confiance qui est le véritable



Ecrit par le 13 décembre 2025

ciment de notre réussite. »

Et le président de ce nouveau GDH en version XXL de réaffirmer ses missions et d'afficher ses objectifs : « Après avoir livrés 504 logements cette année et réalisé 152M€ d'investissements, nous avons pour ambitions de disposer d'un parc de 40 000 logements d'ici 2025 (contre 220M€ actuellement). De quoi loger l'équivalent de 100 000 personnes. Il ne s'agit pas de faire la course mais de répondre à la demande de logements et pour cela il nous faudra créer 1 000 logements par an. Nous y arriverons presque cette année avec 954 prévus en 2023. »

« Pour être socialement solidaire, il faut être, en amont, économiquement efficace. »

Michel Gontard rappelle cependant « qu'il faut être économiquement efficace pour être socialement solidaire ». Dans cette optique GDH entend porter son chiffre d'affaires à 250M€ en 2025 afin de pouvoir investir 220M€ sur le territoire afin d'atteindre les objectifs que c'est fixée la coopérative HLM et que les élus souhaiteraient qu'elle réalise.



« Comment y parvenir ? interroge le président de GDH. Il nous faut trouver la confiance des financeurs en faisant valoir notre bonne santé financière. C'est pour cela que nous sommes les premiers dans le monde coopératif à avoir fait appel à des agences d'évaluation financière comme Standards & Poors qui nous délivre un 'A' depuis plusieurs années. Suite à notre fusion, Standards & Poors a d'ailleurs voulu nous re-audité et nous venons, de nouveau, d'obtenir un 'A'. C'est une sécurité pour les financeurs, pour



les banques et pour ceux qui font appel à nous. »

Toujours côté finances GDH souhaite ramener le taux de vacances de ses logements de 3,58% à 3% avant la fin de l'année. Un taux qui, avant la fusion, s'élevait à 0,89% pour Grand delta habitat. Même volonté de rigueur avec le taux de recouvrement « qu'il faudra maintenir à 99% minimum » (ndlr : il se montait à 99,40 avant la fusion).

L'indispensable confiance des élus et le soutien de l'Etat

« Pour parvenir à nos objectifs, il nous faut la confiance des élus, insiste le président du bailleur social dont le siège se situe à Avignon. Une confiance qui repose sur cette proximité que nous avons su établir et conserver avec l'ensemble de nos partenaires et les communes avec lesquelles nous avons une histoire en partage. Nous sommes un point d'appui. Le point d'appui sur lequel on peut bâtir ces projets. »

Le président Gontard a profité de la présence de Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse, ainsi que celle des nombreux élus à ces vœux pour les exhorter à leur donner « ce point d'appui ».

« Si vous nous procurez du foncier, on pourra faire ce que l'on attend de nous. Trouvez nous du foncier et on fera le reste », martèle-t-il en demandant aussi aux pouvoirs publics et à l'Etat de ne pas raboter les capacités d'autofinancement des bailleurs sociaux. »



Xavier Sordelet, directeur général de Grand delta habitat lors des voeux aux personnels qui ont précédés ceux aux élus.

L'occasion pour Michel Gontard de rappeler la bonne volonté dont a fait preuve GDH dans le cadre du programme Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine) où, trouvant que le dossier n'allait pas assez vite, Grand delta habitat a anticipé sur ses fonds propres la requalification de 1 200 logements sur Avignon, dont <u>le secteur de Saint-Chamand</u> notamment. « Et nous allons continuer avec la réhabilitation des 198 logements de la résidence les Souspirous qui devrait être réalisée d'ici 2024 », annonce le





président de la coopérative.

Anru: « On ne peut pas laisser Carpentras. »

Alors que le chantier de l'Anru doit débuter cette année, GDH a constitué une direction spéciale ayant vocation à porter son attention spécifique sur ces chantiers qui concernent la Rocade et Saint-Chamand pour Avignon, où les démolitions ont débuté, mais aussi Cavaillon avec <u>le quartier du Docteur Ayme</u> ainsi qu'à Orange dans le quartier de l'Aygues.

« Il y a une vraie question : c'est Carpentras, s'inquiète Michel Gontard. On connaît les difficultés de certains quartiers mais on ne peut pas laisser Carpentras comme cela. Nous sommes prêts à participer mais nos fonds propres ne nous permettent pas de le faire seul. Je sais que Carpentras essaye de se rapprocher de l'Anru. » Un appel du pied pour que les services de l'Etat intègre la capitale comtadine dans le dispositif national de requalification urbaine.

De nouveaux outils pour le développement du territoire

Conscient de son rôle d'acteur de l'aménagement de son territoire, GDH a aussi lancé plusieurs outils innovants de développement.

Le premier : la coopérative foncière méditerranée a pour mission de diffuser le bail réel solidaire BRS qui permet de dissocier le foncier et la propriété. « Un dispositif qui permet de payer un loyer pour le foncier et d'être propriétaire de votre immobilier », explique Michel Gontard. Ce dispositif, introduit par la loi Alur, vise ainsi à faciliter l'accession à la propriété des ménages à revenus moyens ou modestes notamment sur les zones où le prix des terrains est élevé et où il est aujourd'hui impossible de proposer des logements à prix abordables et maîtrisés.



Ecrit par le 13 décembre 2025



Redynamisation des cœurs de villes

« Par ailleurs, nous lançons à Avignon la foncière Commerce avec la Caisse des dépôts-banque des territoires. Il s'agit d'apporter une réponse spécifique à la requalification et la redynamisation des cœurs de villes. »

Le principe : on acquiert les commerces – c'est le travail de la foncière – et GDH achète tout le reste de l'immeuble pour y réaliser des logements. Une foncière avec un bailleur social : il s'agit d'un dispositif inédit en France ayant pour objectif de réinjecter de l'activité commerciale et de proposer conjointement de l'habitat en cœur de ville. Les villes de Cavaillon, Isle-sur-la-Sorgue, Manosque et Salon-de-Provence seraient déjà intéressées par ce concept.

La sécurité pour priorité

Ces vœux ont enfin été aussi le moment où le président de Grand delta habitat a tenu à souligner son attachement à la sécurité « tant pour nos locataires que pour notre personnel »qui s'est traduit par l'installation de 500 caméras de surveillance. Un réseau qui équipera les nouveaux programmes ainsi que ceux de Vallis habitat.

Par ailleurs, la Coopérative a aussi passé trois accords de partenariats avec la Gendarmerie Zone Défense Sud (depuis 2019), la Police pour sa déclinaison (en 2022) et la Police direction Zonale de sécurité publique Sud.

Enfin, Grand delta habitat qui a déjà réalisé plusieurs casernes de gendarmerie (brigade + logements) à Roquemaure et Rochefort-du-Gard notamment, entend aussi se positionner sur le plan national de création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie du ministère de l'Intérieur.





Lors des voeux 2023 de GDH, Michel Gontard a tenu mettre à l'honneur (de gauche à droite) Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, Dominique Santoni, présidente du Département, et Cécile Helle, maire d'Avignon.

Gargas, 20 nouveaux logements sociaux signés Vallis Habitat pour octobre 2023



Ecrit par le 13 décembre 2025



Vallis Habitat a entamé, en proximité du cœur de ville de Gargas, quartier des Sauvans, la construction de la résidence 'La colombe' comprenant 20 logements dont 12 T3 ; 7 T2 et un T5 avec garages, celliers et jardins. Livraison prévue pour octobre 2023.

L'ensemble du projet s'étend sur 1 622m2 de surface utile, quartier des Sauvans, à proximité du cœur de Gargas. Sur les 20 logements, 13 seront en Plus (Prêt locatif en usage social) et 7 en Plai (Prêt locatif aidé d'intégration). Deux des logements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite selon le référentiel Hantidoit Provence. Les 20 logements bénéficient du label Promotelec, d'une certification Habitat respectueux de l'environnement RT 2012-10%.

Les 20 logements de la résidence La colombe à Gargas

Au chapitre des finances

Le permis de construire déposé par Vallis Habitat a été obtenu en mai 2021 et l'acquisition du terrain en juin 2022 pour la somme de 440 000€. Le coût de la construction devrait s'élever à près de 4,5M€ dont





103 000€ octroyés par le Département de Vaucluse et 220 000€ provenant de la commune de Gargas. Le chantier a démarré par le terrassement en juillet 2022 tandis que les fondations sont actuellement en cours. C'est le projet de l'architecte avignonnais <u>Jean-Paul Cassulo</u> qui a été retenu pour cette réalisation.

Pose de la 1^{re} pierre

Laurence <u>Le Roy, Maire de Gargas</u> et <u>Corinne Testud-Robert</u>, Présidente de <u>Vallis Habitat</u> ont procédé, le 27 octobre, à la pose de la 1ère pierre de la résidence la Colombe. Comme le veut la tradition, un parchemin signé a été scellé dans un bloc de maçonnerie. Projet à taille humaine dans une zone rurale, la résidence a pour vocation d'accueillir des familles, couples et personnes seules.

En savoir plus

Vallis Habitat, 1er bailleur social du département de Vaucluse, gère un patrimoine de plus de 16 000 logements, 9 structures d'hébergement collectives, soit 46% du patrimoine HLM du Département. Ses 37 000 locataires sont répartis sur 80 communes et 3 départements : Vaucluse, Bouches du Rhône et Gard. L'Office public de l'habitat accueille 300 salariés.



Ecrit par le 13 décembre 2025



Vallis habitat vote la création d'un fonds de soutien énergétique

Le Conseil d'Administration de Vallis habitat vient de voter une hausse de loyer de 2,8%, inférieure à l'augmentation au plafond d'augmentation fixé à 3,6% par la règlementation* pour l'année 2023. Cela représentera un impact mensuel moyen de 10€ qui sera compensée par la hausse anticipée au 1^{er} juillet 2022 des APL (Aide personnalisée au logement) à hauteur de 3,5% et des minimas sociaux à hauteur de



Ecrit par le 13 décembre 2025

4%.

Création d'un Fonds de soutien énergétique

Près de 320 000€ de cette augmentation sera affectée à la création d'un Fonds de Soutien Énergétique pour aider les résidents les plus exposés à la hausse des coûts de l'énergie. Ce Fonds viendra en complément du bouclier tarifaire mis en place à la fin de l'année 2021 qui ne prend pas en compte l'ensemble des hausses du coût énergétique.

Conjoncture

La hausse des loyers a été partagée par la majorité des organismes de logement social en France pour faire face à l'augmentation généralisée des charges.

L'indice de référence de loyer

C'est IRL -l'indice de référence de loyers qui sert de base pour réviser les loyers des logements. Son évolution annuelle détermine le maximum d'augmentation du loger que le propriétaire du logement peut appliquer pour l'année.

En savoir plus

Avec ses 300 collaborateurs, Vallis habitat, 1er bailleur social du département de Vaucluse, gère un patrimoine de plus de 16 000 logements, 9 structures d'hébergement collectives, soit 46% du patrimoine HLM du Département. Ses 37 000 locataires sont répartis sur 80 communes et 3 départements : Vaucluse, Bouches du Rhône et Gard. L'OPH (Office public de l'habitat) de Vaucluse a pris des engagements forts dans le renouvellement urbain, de rénovation énergétique, de l'amélioration du logement ainsi que du traitement des extérieurs.

Le Département valide la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat



Ecrit par le 13 décembre 2025



Le logement social et la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat ont été au cœur d'une séance-marathon lors de la dernière séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse. Si tout le monde semblait s'accorder sur les difficultés du bailleur départemental à assumer son rôle d'aménageur c'est surtout deux visions de l'action politique qui se sont opposées. Avec d'un côté <u>les tenants d'une défense</u>, coûte que coûte, du service public et d'autre part <u>ceux qui privilégient la culture du résultat</u>. Avec 18 voix contre 15 et 1 abstention, ce sont ces derniers qui ont emporté la décision.

Quatre heures de débat, 32 délibérations et un dossier-papier de 994 pages pour cette plénière d'automne à Avignon. Avec en amont, devant l'hémicycle de la Rue Viala, dès 9h, un comité d'accueil d'un peu plus d'une centaine de manifestants vent debout contre la fusion-absorption programmée du bailleur social public Vallis habitat avec la coopérative de droit privé Grand delta habitat.

Cette délibération, la 22e, a pris 2 heures montre en main. Tous les groupes politiques ont pris la parole, certains avec sincérité, d'autres oubliant les dérives qui ont mené l'office départemental dans sa situation actuelle notamment lorsqu'il s'appelait encore Mistral habitat ou lors du rapprochement avec Grand Avignon résidences entrainant principalement une forte dégradation du parc de logement de Vallis habitat.



Auparavant, au milieu des salariés de Vallis habitat en colère manifestant devant l'Hôtel du département, un représentant du Parti ouvrier indépendant démocratique (Poid), tracts en main, Gilbert Saccani : « Il est inacceptable que des biens publics soient ainsi pillés. Il faut arrêter cette politique de destruction du logement social, la dégradation des conditions de vie des habitants et la hausse des loyers ».



Solution rapide et efficace

La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni, prend longuement la parole pour expliquer les raisons de cette solution : « Les locataires, encore les locataires, toujours les locataires. C'est à eux que je pense avec ce projet de fusion, motivée que je suis par le service que nous leur devons. Nous les mettons au centre des débats, avec, en Vaucluse, 15 600 logements gérés par Vallis habitat et 13 000 par Grand Delta et des habitants qui attendent qu'on engage d'indispensables rénovations. Il y a un an, le 21 septembre 2021, dans ce même hémicycle nous avons eu un débat, long et riche, vous avez fait les mêmes constats pour Vallis habitat, ses difficultés, son incapacité à remettre en état des milliers d'appartements. »

Elle continue : « Je suis une femme pragmatique qui cherche une solution rapide, efficace, loin de toute posture politicienne et idéologique. Depuis au moins 2 décennies, notre office public de HLM n'est plus performant, il a cumulé une dette considérable, le parc locatif est en totale déliquescence, Vallis habitat n'a plus ni les moyens, ni le personnel pour mener à bien toute rénovation. Il faut 450M€ pour réhabiliter le parc, le restructurer en profondeur et procéder à une réelle réhabilitation urbaine de grande envergure. Grand delta habitat a fait ses preuves de compétence, technicité dans les grands chantiers, comme d'autres coopératives dans des villes communistes comme Gennevilliers. Contrairement à la caricature que vous nous présentez, nous ne donnons par Vallis habitat au grand capital, que je sache la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann est socialiste. »

4 000 logements rénovés d'ici 5 ans



Ecrit par le 13 décembre 2025

Dominique Santoni précise ensuite les engagements obtenus au fil des négociations avec la gouvernance de Grand delta habitat en général et Michel Gontard en particulier, son patron, l'ancien 1^{er} adjoint socialiste de la mairie d'Avignon. « Il s'est engagé à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans alors que notre office public n'en rénovait que 130 par an, il en construira 500 par an dans le Vaucluse, nous aurons une minorité de blocage de 36%, les emplois seront préservés, je veillerai personnellement à ce que le personnel ne soit pas laissé sur le bord du chemin. Il faut agir et agir vite avant que les taux d'intérêt ne remontent en flèche, Vallis habitat n'y arrivera pas seul, et je répète que je ne suis pas dans une posture idéologique mais que je prends mes responsabilités d'élue pour défendre les Vauclusiens ».



Les inquiétudes de l'opposition pour le logement social en Vaucluse

Sophie Rigaut, dans l'opposition regrette « Cette fusion, nous aurions préféré un rapprochement gagnant-gagnant dans ce département où 76% des habitants sont éligibles à un logement social. Que se passera-t-il demain ? Les effectifs seront-ils maintenus ? Le montant des loyers aussi ? ». Dominique Santoni rassurera les élus inquiets sur le sort des salariés: « Les primes de vacances sont de 150€ pour Vallis habitat, 1448,50€ pour Grand Delta Habitat, pareil pour l'intéressement 1 800€ pour VH – 2 800 à 7 000€ pour GDH ».

André Castelli dénonce la précipitation de cette décision



Le communiste André Castelli n'y va pas de main morte : « J'ai l'impression d'être au marché aux bestiaux au Puy en Velay? C'est effarant et insultant de parler ainsi de Vallis habitat et de ses agents. Tout est plié d'avance, cette précipitation est inaccoutumée, vous vous levez le matin et soudain vous décidez de fusionner les deux structures ». Réponse cinglante de Dominique Santoni : « Vous lisez votre question malgré tout ce que j'ai dit en ouverture de séance, vous ne m'écoutez pas et vous continuez à avoir une posture politicienne. Croyez-vous que je me suis levée un matin et que je prenne une telle décision en quelques secondes ? Non, absolument pas, je travaille sur ce dossier qui concerne des centaines d'hommes et de femmes depuis des mois. J'ai étudié les chiffres, vérifié, écouté le point de vue des maires et des spécialistes de l'habitat social avant de penser que cette solution était la meilleure ».

Métropolisation sous-jacente pour le RN, ségrégation pour les Bompard

Marie Thomas de Malleville pour le Rassemblement National prend ensuite la parole : « Vous privatisez le social, le département est phagocyté par une métropolisation sous-jacente, vous cédez gratuitement une partie du patrimoine des vauclusiens et je me demande comment vous allez intégrer 147 fonctionnaires quand vous mettez 10 jours pour remplacer Joris Hébrard, l'ancien maire RN du Pontet qui démissionne du Conseil Départemental pour ne pas cumuler les mandats après son élection comme député ».

Autre prise de position, celle du maire d'Orange, Yann Bompard : « Certains versent des larmes de crocodile sur la disparition de Vallis Habitat, ex-Mistral Habitat, mais ce sont les mêmes qui l'ont tué il y a 20 ou 30 ans. Une ancienne présidente PS avait déclaré haut et fort qu'il n'y aurait un coup de pouce pour Orange et Bollène tant qu'un ou une Bompard serait à la mairie. Pendant tout ce temps-là, on a laissé crever le parc immobilier et ses résidents, les habitants des quartiers de Fourches-Vieilles ou de l'Aygues ont vécu douloureusement cette stigmatisation et cette ségrégation continues ».

« On ne peut plus continuer ainsi. »

Jean-François Lovisolo.

Le débat a continué avec l'élue du canton de Pertuis, Noëlle Trinquier qui dénonce la carence de locations, vu l'état des appartements : « Sur 16 500 logements du parc de Vallis Habitat 702 ne sont pas loués. Ces chiffres de vacances sont inacceptables quand on connaît le nombre de Vauclusiens qui cherchent un toit. Ensuite c'est au tour du nouveau député RN Hervé de Lépinau d'exprimer ses inquiétudes : « Vous voulez une fusion-absorption à marche forcée, mais quand il y a un absorbeur il y a forcément un absorbé qui n'a plus son mot à dire. Grand delta habitat va construire du neuf plutôt que de remettre en état des appartements insalubres ».

De son côté l'ancien socialiste Jean-François Lovisolo devenu parlementaire macroniste l'annonce : « On a réussi à mettre à genou un outil public et on se retrouve avec des appartements délabrés, insalubres, indignes, on ne peut plus continuer ainsi. Je voterai cette fusion mais je demande la création d'un comité de suivi sur le devenir des personnels de Vallis habitat ». Souhait qui sera mis en œuvre, a assuré dans la





foulée la présidente.

Enfin Jean-Baptiste Blanc, élu LR du département et du Sénat et ancien président de Vallis habitat sous la mandature de Maurice Chabert raconte ce qu'il a trouvé en arrivant : « Une situation apocalyptique. On a fait ce qu'on a pu pour mieux gérer. La coopérative c'est une forme juridique qui existe dans des villes de gauche comme Nanterre ou Evry, elle fait partie des outils de l'économie sociale et solidaire, donc cette fusion doit marcher ».

Au bout de deux heures d'échanges tendus, la fusion a été votée : 18 voix pour, 15 contre, une abstention.

Fusion Vallis habitat/Grand Delta habitat : « C'est avant tout une décision politique »



Alors que c'est demain que l'assemblée départementale se réunira en séance plénière pour



délibérer sur <u>la fusion de Vallis habitat et Grand Delta habitat</u>, le sénateur socialiste de Vaucluse <u>Lucien Stanzione</u> rappelle qu'il reste indéfectiblement attaché à ce que le bailleur social du département reste un outil de la collectivité publique. Pour lui, ce rapprochement est davantage une volonté politique qu'une décision financière.

Lucien Stanzione, que pensez-vous du projet de fusion des bailleurs sociaux vauclusiens <u>Vallis</u> <u>habitat</u> et <u>Grand Delta habitat</u> dont la validation doit être votée ce vendredi 7 octobre en séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse ?

« Concernant la question du logement social, je connais un peu le sujet puisqu'il y a 10 ans j'ai été directeur de Mistral habitat avant que ce bailleur ne change de nom pour devenir Vallis habitat en septembre 2020. J'ai donc connu cette maison pendant plusieurs années et aujourd'hui, ce que je vois va au-delà de ce qui est entendable et faisable. »

Comment cela?

« Mistral habitat s'est transformé en Vallis habitat après la fusion de Grand Avignon résidences (ndlr : l'ancien OPHLM de la ville d'Avignon puis de l'agglomération) en raison de la loi Alur 1, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové promulguée en mars 2014, qui imposait un parc minimum de 15 000 logements. Vallis habitat est donc un office public d'habitat social. C'est un service public au service des vauclusiens, mis en œuvre par le département de Vaucluse. Il y en a 200 en France et chaque département en est doté. Mais aujourd'hui il y a une décision prise par le conseil départemental, par la présidente Dominique Santoni qui dit : on procède à la dissolution de Vallis habitat et son absorption par Grand Delta habitat (GDH). Mais pourquoi ? J'ai posé la question : 'pourquoi dissoudre un outil au service du département'. Pas de réponse. »

« L'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »

Le Département évoque notamment la fragilité financière de Vallis habitat, particulièrement plombé par le mauvais état de son parc de logements ?

- « Le relevé individuel de situation fait par la fédération des HLM, qui évalue la santé financière de chaque office public, fait apparaître lors des 3 dernières expertises, que Vallis habitat est plutôt en bonne santé. Ce n'est pas florissant mais la structure est en bonne santé et économiquement viable. De surcroît, le personnel qui est aujourd'hui désarçonné par ce projet de fusion absorption a fait lui aussi réaliser, dans le cadre de son CSE (Comité social et économique), une expertise par un cabinet indépendant qui arrive à la même conclusion : l'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »
- « Par ailleurs, <u>l'Ancols</u> (Agence nationale de contrôle du logement social) a procédé à un contrôle de Vallis. Dans ce cadre, elle vient de rendre son rapport à la présidente Dominique Santoni à qui j'ai demandé de le rendre public. Si vraiment ces conclusions démontrent que cette structure n'est pas viable dans le temps parce que trop de charge, qu'il y a mauvais compte d'exploitation, et que donc il y a une catastrophe à venir. Et bien qu'elle le publie comme cela on aura la certitude de procéder à cette opération avec GDH. »





« Mais face à cela, je suis pour le service public quand on le fait bien fonctionner. Je le suis d'autant plus lorsqu'il s'agit de logement social, surtout lorsque cet outil est vauclusien. Il serait dommage de le sacrifier. Après on se bagarre tous sur des chiffres, mais le vrai souci c'est que c'est une volonté politique. »

La 'fragilité' de Vallis habitat n'est-elle pas liée au fait que, à l'époque, on a associé deux structures (Mistral habitat et Grand Avignon résidences) qui avaient déjà du mal à assurer leur rôle d'outil d'aménagement. Que ce soit dans la production de logements ou dans la capacité de maintenir en état ou de réhabiliter le parc existant ?

« C'est exact, mais la majorité départementale actuelle a eu 7 années pour remédier à cette situation. Mais maintenant, on essaye de me faire porter la responsabilité parce que j'étais là il y a 10 ans.»

« Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. »

Ne paye-t-on pas également aujourd'hui 30 ans de difficultés et de clientélisme, à droite comme à gauche, qui ont amenuisé les marges de manœuvre de Vallis habitat ?

- « C'était aussi une responsabilité politique que de prendre les bonnes décisions. Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. Depuis 7 ans, ce n'est quand même pas moi qui ai procédé aux recrutements. Quand on a la responsabilité d'une telle structure, on recrute des cadres du milieu. Il y a de bons salariés, quand il y a de bons cadres. »
- « Mais pour avoir un bon niveau de direction, il faut aussi s'en donner les moyens. Je le répète, c'est que l'on n'a pas la volonté politique et que l'on ne prend pas les décisions pour recruter une équipe digne de ce nom. Parce que les personnels présents ne sont pas plus 'mauvais' que les autres dès lors qu'on les anime comme il faut et qu'on leur fixe des objectifs clairs. Ça fonctionne ailleurs, pourquoi cela ne marcherait pas dans le Vaucluse. »

Mais n'est-il pas trop tard, notamment en raison des investissements majeurs à réaliser par Vallis habitat pour jouer pleinement son rôle ?

- « C'est vrai que d'un côté on constate qu'il y a une structure qui a du retard et qui construit trop lentement. Mais en face, on a quoi ? On a GDH dont le président Michel Gontard est un grand professionnel du logement social. Il est entreprenant, il est innovant, il construit beaucoup et plutôt de bonne qualité. Très bien. Mais GDH est aussi particulièrement endetté. Le capital apporté par Vallis ne va-t-il pas servir à remonter la structure financière de GDH. Je pose la question, mais personne ne me répond. N'empêche que c'est une réalité. »
- « J'ai su par la fédération nationale des offices HLM que le capital de Vallis a été estimé à 800M€ environ. La présidente répond que ce n'est que 204M€ car effectivement elle enlève tout ce qui est comptabilisé en dette aux banques. En-tout-cas, le capital il est là et on va venir capitaliser GDH sans que le département n'en récupère un centime. Là on fait un cadeau à la recapitalisation. »
- « Et au final, est-ce qu'on ne va pas faire comme il y a quelques années avec le rapprochement de Grand



Avignon résidences. Est-ce que l'on ne va pas prendre le risque de plomber les deux ? Je continue à dire que Vallis habitat peut augmenter sa performance si on s'en donne les moyens. »

Vous vous inquiétez également pour le montant des loyers?

« Bien sûr il y a un plafonnement du prix au m2 qui s'applique à tous les opérateurs du logement social et donc à Vallis habitat et GDH. Mais effectivement, la crainte des locataires c'est de voir désormais les loyers augmenter. On nous dit que c'est encadré tous les ans par l'indice à la construction mais ceci étant il peut y avoir aussi des dérogations au dépassement de cet indice. L'autre revers de la médaille, c'est que le patrimoine de Vallis est beaucoup plus ancien mais en même temps ce sont des loyers beaucoup plus bas car ce sont des logements anciens qui sont déjà amortis. »

Vous rejetez donc l'urgence des arguments financiers?

« La présidente en parle depuis mai et le vote intervient le 7 octobre. Moins de 6 mois sur un dossier aussi important, bien sûr que c'est trop rapide pour prendre une décision quasiment unique en France de privatisation déguisée d'un office (ndlr : ce sera la 2° privatisation d'un office HLM après celle réalisée dans le Jura). Car qu'on le veuille ou non, même si c'est une coopérative, GDH est un service privé du logement social, ce n'est plus un service public. »

« Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ? »

L'AMF (Association des maires de France) soulignait récemment la dégradation de la situation financière du logement sous la double pression des obligations de rénovations thermiques massives et de constructions nouvelles, qui impacte fortement la dette des bailleurs sociaux. Est-ce que ce rapprochement n'est pas un moindre mal car si ce n'est pas GDH, dont le siège est à Avignon et l'implantation fortement marquée en Vaucluse, cela risque d'être d'autres acteurs nationaux beaucoup plus éloignés du territoire. N'y a-t-il pas un risque à perdre la main?

- « L'argent plus cher concerne tout le monde, mais surtout celui qui est le plus endetté. Et à ce jour Vallis habitat est nettement moins endetté que GDH. Mais effectivement ces incertitudes posent la question de savoir ce que vont devenir Vallis habitat et GDH. Vallis habitat a l'avantage d'être un service public dès lors que l'autorité politique veut le conserver, alors que GDH, qui est dans le secteur l'habitat privé, est très probablement dans la ligne de mire du 1% Logement (ndlr : Action logement). Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ? (ndlr : le président de GDH devrait être en poste pendant 4 ans encore). »
- « Et même si madame Santoni dit qu'après la fusion le département aura une minorité de blocage avec 36% des voix au sein du conseil d'administration, croit-on vraiment que cela pèsera bien lourd face au 1% Logement qui arrivera avec des milliards sur la table. Le Département sera alors incapable de suivre financièrement. Pour moi, il y a plus de risques pour la coopérative que pour le service public de perdre la main. Tant que la collectivité dit 'je garde mon office', 'je le fais fonctionner', 'je mets l'argent qu'il faut éventuellement pour le recapitaliser'. Aujourd'hui personne ne peut acheter Vallis, et cela quelles que



Ecrit par le 13 décembre 2025

soient les sommes proposées si la volonté politique est de dire 'on ne vend pas'. »

Il y a quand même un paradoxe à ce que ce soit l'outil public indépendant qui ne tienne pas son rôle d'aménageur en termes de volume de production alors que la coopérative connaît un fort développement et apparaît comme le bon élève du logement social dans le département ? Pour s'en convaincre il suffisait de voir la réaction des maires lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse qui fustigeaient l'absence de résultats de Vallis et soulignaient la facilité de travailler avec GDH. Lors de l'annonce de la fusion on pouvait également remarquer la présence des maires vauclusiens directement concernés par les projets Anru qui sont vitaux pour le logement social en Vaucluse.

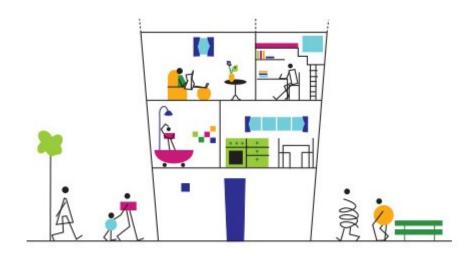
- « Le chantier Anru qui débute à Orange dans la cité de l'Aygues à Orange prouve bien que Vallis est capable de mener des projets de ce type-là. Il y a aussi des opérations sur la rocade à Avignon. On en revient toujours à la même problématique. Si on a une bonne équipe, le programme on le démarre et on le mène à bien ensuite. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et si l'on n'a pas été bon avant il faut le reconnaître. »
- « Par ailleurs, il faut se rendre compte que les maires ne siégeront plus de droit dans le conseil d'administration de GDH, comme c'est le cas à Vallis. Alors bien sûr il peut y avoir des conseillers départementaux également maire, mais les maires en tant que tels, en tant qu'institution communale, il n'y en aura plus alors que leur place est primordiale dans ces structures où se décident les programmes de construction. Alors oui, certains maires disent 'c'est une bonne opération' mais d'autres disent qu'ils ne sauront plus ce qui se passe chez eux. Mais aujourd'hui il y a une direction politique au Département, avec une présidente qui me fait peur quand elle dit je suis une femme de droite assumée. Donc cela veut dire qu'elle applique la politique à laquelle elle croit et puis c'est tout. Avec les convictions que j'ai, si j'étais président, je ferais autre chose. »

La solution idéale serait donc de rester sur un statu quo ?

« Il faut procéder à une vraie professionnalisation de l'équipe d'encadrement comme déjà évoqué. Il faut aussi relancer le processus de construction en recapitalisant si nécessaire pour se donner les moyens. Il faut également fixer des objectifs clairs avec une présidence à la hauteur avec quelqu'un qui tienne la route. Pourquoi pas la présidente Santoni : elle a la volonté et la détermination. Moi je dis à la présidente : 'il faut y aller' C'est une femme de conviction, de caractère, qui est à la tête d'une structure qui en vaut la peine et sa responsabilité n'est pas d'abandonner le service public. Au contraire c'est de le faire vivre. Sinon on peut privatiser le RSA, l'entretien des routes ou les collèges. Si c'est ça faire de la politique, il faut faire autre chose, il faut être chef d'entreprise. Etre président du département c'est avant tout, comme toutes les collectivités, assumer des responsabilités et parfois même des 'emmerdements'. Sinon on fait autre chose car il ne faut pas abandonner le service public du logement. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

Département de Vaucluse, Fusion actée pour le Bailleur social Vallis Habitat avec la coopérative Grand Delta Habitat



Hier 6 septembre, le Conseil d'administration de l'Office public de l'habitat Vallis Habitat a officiellement approuvé le projet de fusion par absorption au profit de la coopérative d'intérêt collectif (Scic) Grand Delta Habitat avec 15 voix pour, 10 voix contre et 2 abstentions. Le projet de rapprochement est fixé au 31 décembre 2022. La fusion des deux opérateurs -Vallis habitat 16 000 logements- conduira Grand Delta Habitat -22 000 logements- à gérer 38 000 logements dont 30 000 ancrés sur le seul territoire de Vaucluse armé d'environ 700 salariés.

Réponse le 7 octobre

C'est une première étape de faite avant que le <u>Département de Vaucluse</u> n'acte officiellement la fusion lors de son assemblée plénière départementale du 7 octobre prochain et après l'assentiment de la préfète de Vaucluse. Deux délibérations auront lieu : la fusion de <u>Vallis habitat</u> avec <u>Grand Delta Habitat</u> et la création de 158 postes de fonctionnaires au Département pour répondre aux 158 fonctionnaires en poste actuellement chez Vallis Habitat qui souhaiteraient être mis à disposition des collectivités vauclusiennes.

Une nécessaire opération

L'opération, réfléchie et voulue par le Département, dont la présidente, Dominique Santoni, aurait dès les premiers mois de sa mandature sollicité Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, pour faire le point sur le logement social. Objectif ? Rationaliser le logement social, réhabiliter un parc vieillissant,





répondre aux demandes des maires pour des habitants dont plus de 76% sont éligibles au logement social.



Points de force et faiblesse

Par ailleurs, la fusion fortifie GDH face à la Loi Elan 2 (La Loi Elan a été votée en octobre 2018, la Loi Elan 2 devrait sortir) qui préconise le regroupement des bailleurs sociaux à hauteur de 30 000 logements. Mais ça ne s'arrête pas là. La RE 2020 (ex règlementation thermique- Règlementation environnementale) et le diagnostic de performance énergétique modifient considérablement le paysage locatif. En effet, dès 2025 les logements les plus énergivores (classés G) seront interdits à la location. Dès 2028, ce sera au tour des biens classés F d'être interdits, et enfin aux logements classés E d'ici 2034. Alors si les toutes dernières années, la gestion de Vallis habitat s'est fondamentalement améliorée, son patrimoine très ancien et ses plus de 3% de logements vacants devront être rapidement pris en charge par GDH, ainsi que lors des opérations déjà en cours telles qu'avec l'Anru (Agence nationale pour la rénovation urbaine), le NPRNRU (Nouveau programme national de rénovation urbaine) le NPNTQAD (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés), Cœur de ville et autre 'Petite ville de demain (Relance des territoires).

Secteurs public et privé, une autre vision du logement ?

Cependant les syndicats de salariés, FO, CFDT et CGT ainsi que certains élus vauclusiens dénoncent la disparition du service public, s'inquiètent de l'augmentation des loyers pour les résidents actuels, et des maires craignent de perdre la main, notamment lors des commissions d'attribution. Enfin les salariés de Vallis Habitat appréhendent un changement de poste et de statut.

La réponse de Grand Delta Habitat



«Chaque collaborateur de Vallis Habitat trouvera sa place dans la nouvelle structure, annonce GDH. Les fonctionnaires territoriaux disposeront de la possibilité d'un détachement, d'une mise à disposition, d'une contractualisation à durée indéterminée, choix qui lui appartiendra individuellement. L'entreprise devenue plus importante offrira également plus d'opportunités de nouvelles missions et de rémunérations.»



Pas de perte de rémunération

la plus importante coopérative de France continue spécifiant que « L'alignement des conventions collectives aura un effet positif entre autres sur l'intéressement -l'enveloppe distribuée chez GDH est le double que celle de Vallis Habitat et la prime de vacances (+ 1000€ chez GDH par rapport à VH). Enfin, les négociations se déroulant avec les représentants du personnel dans un délai de 15 mois maximum, chaque salarié conserve ses conditions de rémunération précédente. »

Le Département garde la main

Suite à la fusion, le Département de Vaucluse détiendra 36% du capital devenant le second actionnaire après Action logement.

Les chiffres une fois la fusion entérinée ?

219M€ d'investissement, 205M€ de chiffre d'affaires, 90 000 personnes logées, 38 000 logements dans 85 communes vauclusiennes, 8 000 lots en gestion de copropriété, 700 collaborateurs, 10 agences de proximité et 4% de logements vacants.

Dans le détail?

Vallis Habitat gère environ 16 000 logements soit 46% du patrimoine HLM de Vaucluse aidé en cela par 308 salariés dont 158 fonctionnaires. L'Office public de l'habitat avait absorbé en décembre 2018 l'Office public de l'Habitat Grand Avignon résidences, alors bailleur social de la Ville d'Avignon. Le problème ?



L'OPH d'Avignon et Vallis Habitat -ex-Mistral habitat, bailleur du Département- possèdent des patrimoines anciens qui nécessitent d'importantes rénovations, voire des démolitions afin de remodeler les quartiers en privilégiant circulations et végétalisation en pied d'immeubles.



DR Réinventer le logement social

Les dirigeants

Les dirigeants de Vallis Habitat sont Corinne Testud-Robert la présidente -vice-présidente au Conseil départemental pour les communes du canton : Grillon, Richerenches, Valréas et Visan-, présidente de la commission Habitat, élue depuis 2015- et Lucas Beaujolin le directeur général, ancien directeur commercial chez Grand Delta Habitat.

Les agences de proximité

Vallis Habitat possède 9 agences de proximité et antennes dont deux à Avignon 'Grand Sud-Est' à la Trillade et à 'Monclar' et les autres 'Grand Avignon' au Pontet ; Cavaillon ; Monteux, Orange et trois antennes à Apt, Pertuis et Carpentras. Certaines devraient, à l'avenir disparaître au profit des agences existantes de GDH cependant deux nouvelles agences seront bientôt créées pour 'Apt-Luberon et Bollène Nord-Vaucluse garantissant l'emploi de 28 équivalents temps-plein.



Ecrit par le 13 décembre 2025



DR

Les chiffres

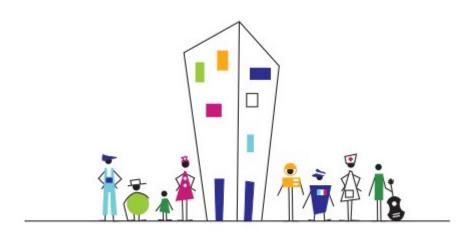
En 2021 le budget d'investissement de Vallis Habitat se montait à 90M€ et devait livrer 148 logements à Cheval-Blanc, Caumont-sur-Durance, Jonquerettes, Le Thor, Villelaure, Saint-Saturnin-les-Avignon, Villeneuve-les-Avignon et Les Angles. En 2020, 129 logements avaient été livrés et 379 réhabilités. En 2021, 122 projets de constructions avaient été actés ainsi que la réhabilitation de 93 logements. L'autofinancement HLM de Vallis Habitat était de 5,831M€ pour un résultat net de 2,484M€ et un chiffre d'affaires de 74,623M€.

En 2020

Le bailleur social comptait un peu plus de 16 000 logements en Vaucluse, dans le Gard, les Bouches-du-Rhône au cœur de 80 communes et 465 résidences dont 13 603 logements collectifs et 2 425 logements individuels. 8 717 logements sont situés en zone QPV (Quartier prioritaires de la politique de la ville, bas revenus des habitants) et 857 foyers-logements. Vallis habitat accueille 37 448 locataires soit 6,7% de la population Vauclusienne.





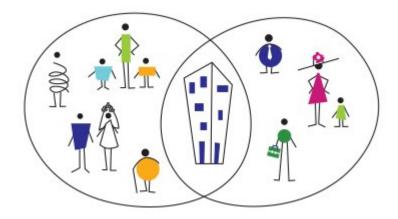


DR

Les démolitions actées en 2020

49 logements devaient être démolis à Cavaillon à la résidence du docteur Ayme, 114 à Orange pour la résidence l'Aygues et 30 logements à la Reine Jeanne à Avignon.

Ensemble, Vallis Habitat et Grand Delta habitat prévoient, chaque année de réhabiliter 4 000 logements, d'en attribuer 2 700 lors de Caléol (Commission d'attribution des logements et d'examen d'occupation des logements), de construire 500 logements, d'en vendre 120, d'aménager 50 lots et de continuer à gérer des syndics.



DR

Enfin, parce que ce sont eux qui ont voté -ou non- la fusion, voici pour mémoire, les 27 membres du Conseil d'Administration qui ont présidé au changement de paradigme

15 représentants désignés par le Conseil départemental de Vaucluse





Ecrit par le 13 décembre 2025

Corinne Testud-Robert (Présidente), Elisabeth Amoros (Vice-Présidente), Thierry Lagneau, Myriam Silem, Fabrice Martinez-Tocabens, Marie Thomas de Maleville.

Dont 9 représentants Personnalités qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques ou en matière d'affaires sociales : Patrick Courtecuise, Joël Granier, Virginie Issautier, Dominique Riberi, Lara Villiano, Anne-Priscille Bazelaire

Et dont 3 ont la qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'Office, autre que le Département : Elhadji Ndiour, élu de la commune d'Apt, Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues.

Deux membres désignés par le Conseil départemental de Vaucluse en qualité de représentants des associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées Benoit Filist et Isabelle Gineste

Un membre désigné par la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse Daniel Planelles.

Un membre désigné par l'Union départementale des Associations Familiales de Vaucluse Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal

Un membre désigné par les associés des collecteurs de la participation des employeurs à l'effort de construction de Vaucluse

Etienne Ferracci

2 membres des organisations syndicales de salariés les plus représentatives de Vaucluse Jean-Luc Bonnal (FO) et Denis Blancs (CGT)

Cinq représentants des locataires

Françoise Jacob (AFOC), Mohammed Lhayni (CGL 84), Daniel Krempf (CLCV 84), Laurence Cermolacce-Boissier (CNL 84) et Labbadia Rund (CNL 84).



Ecrit par le 13 décembre 2025



DR

Grand Delta Habitat, 2021 une année bien orchestrée



Ecrit par le 13 décembre 2025



Désormais, Grand Delta Habitat compte 21 309 logements et accueille 52 620 personnes. L'année passée, la 1^{re} coopérative de France a livré 555 logements. Elle pose les bases d'une année 2021 bien orchestrée tandis que 2022 sera tournée vers la fusion avec le bailleur social du Département : Vallis Habitat. Cette nouvelle union devrait pratiquement doubler le patrimoine de la coopérative et planifier d'importants travaux de démolition, réhabilitation et construction au profit des résidents et des entreprises vauclusiennes du bâtiment et des travaux publics.

Également, le bailleur social qui s'est depuis plus de 10 ans déjà engouffré dans une stratégie de déploiement en direction des départements limitrophes et de la Méditerranée, tire la sonnette d'alarme, décryptant de nombreux bouleversements sociétaux dont un réel besoin de logements intermédiaires notamment dans les zones des bassins de l'emploi les plus tendus.

Ceux qu'il faut loger?

Des jeunes couples entrant dans la vie, des salariés, des familles monoparentales, des étudiants, des demandeurs d'emploi, des personnes au parcours de vie accidenté, des ménages aux ressources modestes et parfois même en grande difficulté.

Crise sanitaire du Covid

La crise sanitaire du Covid, les confinements successifs, le besoin d'espaces organisés au sein du



logement pour y accueillir vie de famille et télétravail ainsi que l'envie de nature et de végétalisation auront profondément transformé les attentes des familles dans leur envie d'habiter.



DR

D'autres défis

se font également jour avec la volonté de mixité sociale qui glisse, dans les programmes destinés à la vente, 25% de logements sociaux à la location, le désir d'un habitat intergénérationnel –avec le maintien à domicile des seniors- et participatif pour insuffler plus d'empathie dans la vie quotidienne.

Ça tombe bien

Puisque les bailleurs sociaux, de tout temps, ont été le terrain de jeu favori et officiel des architectes pour concevoir un habitat du futur conciliant changements sociétaux, nécessités, envies, rationalisation des espaces, coût de construction, auxquels s'ajoutent désormais un millefeuille de normes techniques et de règles de construction avec la limitation énergétique globale (eau, électricité, climatisation), la réduction des gaz à effet de serre, les réglementations thermiques, les normes d'accessibilité, handicapées, environnementales...

Pour preuve?



En France, 22% des locataires sont des familles monoparentales -le plus souvent des femmes, 28% ont plus de 60 ans et les demandeurs de logements, en moins de 8 ans, sont devenus de plus en plus nombreux.



Michel Gontard président de Grand Delta Habitat, Copyright Sylvie Villeger

Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat

«En 2021, les modèles familiaux se diversifient et créent des besoins en logement de plus en plus nombreux, différents et spécifiques. Il ne s'agit plus seulement de produire de l'habitat, mais de loger en faisant nôtre l'évolution des modes de vie, analyse Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat. Pour notre coopérative, adapter ces attentes en offre d'habitat raisonné est un défi quotidien, celui de prendre en compte le développement économique et territorial, de favoriser le maintien des séniors à domicile, d'attirer les jeunes ménages et de nouvelles familles pour dynamiser la vie locale, de penser une intégration architecturale adaptée au paysage comme au cœur de ville. Enfin, rendre accessible le bassin d'emploi au logement du salarié. Dans ce cadre, en 2021, huit nouvelles communes : Antibes, Ceyreste, Cuers, Forcalqueiret, Gardanne, Le Cannet des Maures, Marignane et Solliès Pont, nous ont fait confiance portant désormais notre patrimoine à 21 309 logements. Nous logeons 52 620 personnes avec une politique de gestion de proximité renforcée par trois nouvelles implantations d'agences à Salon-



Ecrit par le 13 décembre 2025

de-Provence, Avignon et Orange.

Les 12 plus importants chiffres de 2021

130, 7M€ c'est le chiffre d'affaires de Grand Delta Habitat. 129M€ c'est l'argent investi en 2021. 23,1M€ c'est le résultat lui aussi entièrement réinvesti dans la coopérative immobilière. 52 620 c'est le nombre de personnes logées par la coopérative bailleur social. 21 309 c'est le nombre de logements locatifs répartis dans 3 régions, 7 départements et 150 communes. 8 011 c'est le nombre de lots en gestion de copropriétés. 555 c'est le nombre de logements livrés. 377 c'est le nombre de collaborateurs. 99,35% c'est le taux de recouvrement des loyers et 0,98% c'est le nombre de logements vacants.

Dans le détail : Les implantations géographiques des 555 logements de GDH GDH a construit

Dans les Bouches-du-Rhône, 172 logements dont 3 à Ceyreste, 15 à Gardanne, 16 à Lançon-de-Provence, 13 à Mallemort, 13 à Marignane et 12 à Salon-de-Provence.

Dans les Alpes Maritimes : 146 logements, dont 21 à Antibes, 54 à Drap, 42 à Nice et 29 à Saint-Laurent-du-Var.

En Vaucluse, 132 logements dont15 à Apt, 29 à Bedarrides, 4 à Camaret, 20 à Châteauneuf-du-pape, 6 à Orange, 11 à Pernes-les-Fontaines, 31 à Piolenc et 16 à Vedène.

Dans le Var, 109 dont 28 à Cuers, 6 à Forcalqueiret, 10 à Grimaud, 10 à Le Cannet-des-Maures, 29 à Sollies-Pont et 26 à Trans-en-Provence.

Dans le Gard, 96 dont 23 aux Angles, 23 à Nîmes, 27 à Pont-Saint-Esprit, 18 à Roquemaure, à 5 à Villeneuve-lès-Avignon.



Ecrit par le 13 décembre 2025



Ecoquartier les Oliviers Copyright Sylvie Villeger

Une palette de savoir-faire

Démolition et construction dans le centre ancien de Carpentras

Grand Delta habitat travaille sur plusieurs axes afin de satisfaire à la fois à la demande des Vauclusiens qu'ils soient ou non éligibles au logement social mais aussi au territoire dans sa dimension sociale et économique. C'est par exemple le cas de la requalification de centre ancien de Carpentras avec la délicate opération de <u>l'ilot Mouton</u> à Carpentras. En effet, l'opération a nécessité la démolition d'un ancien bâtiment abandonné entouré de maisons vétustes en plein centre ancien de la ville médiévale afin d'y ériger une résidence de 35 appartements. Des logements traversants, du T2 au T4, de 40 à 90m2 dont certains offrent une terrasse et érigé sur un garage collectif en sous-sol et pour des loyers compris entre 341 et 559€ hors charges. L'opération avait eu lieu dans le cadre du NPNRQAD (Programme national de requalification de quartiers anciens dégradés) et la construction du bâtiment s'était élevée à 2,228M€. Les premiers locataires avaient alors pris possession de leur logement fin septembre 2020 et le bâtiment inauguré en février 2021. L'idée ? Elle était dans les cartons depuis plus de 15 ans et a nécessité un vrai savoir faire pour embellir et redynamiser le quartier.

Ecrit par le 13 décembre 2025

La construction d'éco quartier

La coopérative démontre sa capacité à innover et à mélanger les genres avec la construction de l'écoquartier <u>Les Oliviers</u> à Morières-lès-Avignon car l'opération combine plusieurs mode de constructions pour ces 187 logements, la création de voierie, d'espaces et de jardins partagés et la création de voies de mobilité douces. En effet, l'ensemble propose 4 résidences, 7 villas en PLSA (Prêt social location accession), 3 lots à bâtir et la gestion en syndic de 90 propriétaires. Grand Delta habitat a reçu le prix 'Originalité des usages' délivré par la Fédération des coopératives HLM pour cette création originale.

L'habitat participatif à Mallemort et à Marseille

Grand Delta Habitat aime faire alliance c'est le cas des <u>'Pipistrelles de la Durance'</u> (espèce de chauve-souris) à Mallemort (13) où la coopérative s'est alliée au maître d'ouvrage Groupe Valophis La Maison familiale de Provence. L'opération ? La construction de 15 logements sociaux -gérés par l'agence de Salon-de-Provence- en côtoyant 15 autres en accession sociale. Quant à l'habitat participatif ? Il propose de partager des valeurs d'écologie et d'environnement, une qualité de relations avec ses voisins, le partage d'espaces collectifs pour y prendre du temps et s'adonner à des activités. Un autre projet du même type <u>'Les Habeilles'</u> est en cours à Marseille pour la construction de 12 logements sociaux, quartier Saint-Mauront. Le projet est accompagné par la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) <u>Regain</u> habitat participatif Paca.

Réhabilitation de Saint-Chamand

La résidence intergénérationnelle Julien Lauprêtre à Entraigues-sur-la-Sorgue

Dans les faits ? La <u>résidence Julien Lauprêtre</u> se compose de deux bâtiments accueillant 78 logements dont 36 dévolus aux seniors -dont 3 aux personnes handicapées avec le label Handitoit, et 42 dévolus aux familles. Une maison partagée, en rez-de-chaussée est propice au lien intergénérationnel. Ce nouveau pôle de vie, signé Grand Delta Habitat a été livré en novembre 2020. Il se situe 30, route de Sorgues à Entraigues. La coopérative a créé sa marque de logement 'Alter senior' afin de favoriser le maintien à domicile des seniors, tissant des liens pérennes avec l'ADMR 84 (Service d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile).

Réhabilitations à Saint-Chamand

Grand Delta Habitat a procédé à la réhabilitation de 78 logements sur 4 bâtiments quartier de Saint-Chamand à Avignon, et particulièrement à son isolation –sans oublier la réfection de l'électricité et la plomberie- afin de gagner en confort et de faire baisser les charges. En cela la coopérative a anticipé l'opération NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) d'Avignon. Une partie des logements réhabilités seront prochainement mis à la vente auprès des locataires du bailleur social.

Ma villa (en PSLA) à l'Isle-sur-la-Sorgue

Des villas en location-vente à l'Isle-sur-la-Sorgue

L'Isle-sur-la-Sorgue ? Le lieu est plus que prisé et donc très recherché, les prix de l'immobilier s'y envolent. Et pourtant... Quartier de la Barthalière, à proximité du centre-ville Grand Delta Habitat a réussi l'exploit d'y construire 12 villas via son programme de commercialisation 'Mon Delta' grâce au



Ecrit par le 13 décembre 2025

Prêt social locatif accession (PSLA) dévolu au primo-accédants qui souhaitent acquérir leur bien. Comment ? En se portant acquéreur sans apport personnel, en bénéficiant de l'exonération des taxes foncières pendant 15 ans, à prêt à taux zéro, avec une TVA minorée à 5,5%. Côté ville ? L'Isle-sur-la-Sorgue voit en l'opération l'arrivée de nouvelles familles. Si toutes les villas ont été vendues de nouvelles opérations devraient bientôt être proposées dans cette même ville.

Se loger lorsque l'on n'est pas éligible au logement social

C'est aussi un axe sur lequel s'est penché Grand Delta Habitat sur la commune de Saint-Laurent-du-Var. Objectif ? Répondre aux besoins d'une classe sociale trop riche pour pouvoir prétendre au logement social mais pas assez pour aller sur le marché privé de la location. Résultat ? Le logement intermédiaire -le chaînon manquant- est une nouvelle voie de développement pour les bailleurs sociaux dont 18 000 ont vu le jour en 2021 dans l'hexagone avec une progression de +34% en un an. La réponse ? Elle s'est matérialisée sous la forme de 'la résidence Colline' estampillée 'Logement idéal' par le bailleur social. La promesse ? Un logement intermédiaire estampillé 20% moins cher -à minima- que dans le parc immobilier privé. Les zones tendues ? Aix-Marseille-Métropole et la Métropole Nice-Côte-d'Azur où les prix du loyer s'envolent pour atteindre +50% par rapport aux loyers sociaux pratiqués. La coopérative gère 1 044 logements dans les Alpes-Maritimes et l'Est-Varois.





Gendarmerie de Roquemaure, Copyright Sylvie Villeger

Des casernes aussi

Ca n'est pas un coup d'essai pour la coopérative puisqu'elle s'est déjà prêté à l'exercice de construction et de réhabilitation de logements et de caserne, avec celle de Roquemaure. Auparavant ? Grand Delta Habitat était intervenu sur celles de Sainte-Cécile-les-Vignes et de Rochefort-du-Gard. Les locaux proposent un espace accueil du public, administratif, judiciaire, des locaux techniques et 17 maisons individuelles à étage avec jardin privatif pour les familles des gendarmes.

Confort et limitation du montant des charges

C'est la demande très prégnante à la fois des personnes logées et du Gouvernement qui fait la chasse aux passoires énergétiques. C'est dans ce cadre de Grand delta Habitat avec la Banque des territoires –ex-Caisse des dépôts- a mobilisé 215M€ pour la période 2021-2022. Une enveloppe de prêt destinée à la réhabilitation et à la construction de 1 800 logements. Mission ? Obtenir la classe A ou B dans le neuf et passer l'ensemble du patrimoine existant en 'C' voire 'D' d'ici fin 2026.

Standard & Poor's

Standard & Poor's a renouvelé sa note de A+ pour le choix des financements de la coopérative sur le long terme et A1 pour ses choix à court terme ce qui permet à la coopérative d'emprunter à taux jugés très attractifs tant sur le long que le court terme. Cette notation indique également que Grand Delta Habitat bénéficie d'une gestion très saine et d'une excellente santé financière.

La sécurité

Grand Delta Habitat s'est rapproché du préfet de Vaucluse pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants en tissant des partenariats avec les services de Gendarmerie et de Police. Objectif ? Assurer l'échange d'informations et un continuum de sécurité sur le terrain pour protéger locataires et salariés.

Les locataires en grande difficulté

Grand delta Habitat a initié un partenariat avec les huissiers de Justice avec l'objectif du maintien dans le logement des familles en grande difficulté.

Labellisation des entreprises partenaires

Chaque année, la coopérative distingue des entreprises partenaires du 84, 30, 13 et 83 pour la qualité de leur travail et leur engagement dans l'excellence tant dans la construction que la réhabilitation. Suite à la crise sanitaire du Covid suivie de la guerre en Ukraine, Grand Delta Habitat s'est engagé à appliquer des mesures exceptionnelles sur les pénalités de retard et l'actualisation des prix des marchés des matériaux.



